

Procuration

Nom de l'Organisation:

Numéro BCE:

Nom, prénom du représentant légal:

Déclare par la présente donner procuration à Smals et lui confier le pouvoir de se charger, en notre nom et pour notre compte, des obligations administratives liées au cycle de vie⁽¹⁾ des certificats de sécurité numérique mis à disposition par la PKI temporaire⁽²⁾ de Smals.

Après signature, la procuration est valable pour une durée maximale de:

- 1 an
- 2 ans

Date:

Lieu:



Représentant légal

⁽¹⁾ Cela signifie que Smals pourra commander, renouveler et, si nécessaire, révoquer les certificats de sécurité numérique commandés au nom de l'organisation mentionnée ci-dessus via la PKI interne temporaire.

⁽²⁾ Cette PKI interne temporaire ne sera active que jusqu'en 2029 et sera remplacée par une PKI interne permanente.

En marquant son accord pour l'utilisation d'une PKI Smals temporaire, le client accepte les termes suivants :

- les commandes, renouvellements et révocations ne pourront être demandés que pendant les heures de bureau et demanderont un temps de traitement qui pourra aller de plusieurs heures à plusieurs jours ouvrables.
- l'infrastructure utilisée par la PKI interne temporaire n'offre pas les mêmes services que ceux offerts par une CA à part entière. Smals gérera ce service avec le plus grand soin, néanmoins des incidents restent possibles. Smals ne peut pas être tenue responsable des conséquences de l'utilisation de cette PKI temporaire (ex : révocation des certificats enfants en cas de compromission d'un certificat parent).
- Smals n'est pas responsable de la gestion des clés privées des certificats qui ne sont pas installés sur son infrastructure. Le client doit alors être le seul à posséder la clé privée et Smals se chargera du lifecycle⁽¹⁾ du certificat sur base de la CSR générée et envoyée par le client.